

# Les piscines, un gouffre où les communes se noient

► Ouverte ou fermée ? « Le Soir » publie une liste des piscines en Wallonie et à Bruxelles.

► Fardeaux des communes, celles-ci évoluent de plus en plus vers des « centres aquatiques », reléguant au passé leur vocation purement sportive.

► Petit à petit aussi, le privé grignote du terrain.

Timing parfait. La sanction est tombée tout juste après les élections communales : fermée depuis des semaines en raison de soucis techniques, la piscine de Gembloux ne rouvrira pas. Pas avant de lourds travaux de rénovation imposés par la vétusté des installations. Elle aurait dû tenir. Tenir jusque 2020 et les fonds alloués par la Région wallonne dans le cadre du Plan piscines, qui prévoit sa rénovation pour un budget de 2.801.634 euros, dont 1 million de subsides. « Mais le montant des travaux a déjà été revu à la hausse », déplore Jean-Pol Mignon, responsable de l'ASBL Gembloux Omnisports.

Elle n'a pas tenu et elle grossit désormais la liste des piscines fermées en Wallonie, à l'instar de celle de Saint-Servais, à Namur, inaccessible depuis des mois malgré de récents travaux, et d'une série d'autres, closes pour rénovation ou destruction prochaine. Sur les 126 piscines implantées en Wallonie (la liste est disponible sur notre site), tout ne va pourtant pas si mal, à en juger par le recensement de la Région wallonne, qui fait suite à un audit de 2016. Le Plan piscines annoncé par la ministre De Bue (MR) en mars dernier prévoit de subsidier des travaux pour trente d'entre elles et la construction de trois nouveaux lieux, pour un montant total de 58 millions d'euros. En dépit des apparences, sur les

126 bassins, une bonne part remplit ses fonctions.

Le problème n'en reste pas moins aigu pour les sportifs, nageurs occasionnels, ou pour les écoles. Les exemples sont légion et criants : dans l'arrondissement de Charleroi, pour 162 écoles primaires, on compte treize piscines. Soit, si on se base sur le registre de la Région wallonne, douze écoles par piscine. Mais avec neuf piscines fermées à l'heure actuelle (dont une extérieure), l'arrondissement n'en compte en réalité que quatre. Soit un bassin pour 41 écoles. De quoi compromettre largement la possibilité pour les petits Carolos d'apprendre les bases de la natation.

## Choix politique

Le Hainaut en général est particulièrement touché : Mons ne compte qu'une piscine pour 26 écoles, Thuin une pour 22, Ath une pour 20. En termes de population, ce n'est guère plus brillant : les 430.894 habitants de l'arrondissement carolo doivent se partager les cinq bassins en activité à la belle saison, soit plus de 100.000 personnes susceptibles de vouloir aller faire trempette.

Comme le rappelaient les éditions de Sudpresse ce mardi, une étude réalisée en 2016 relevait que 35 % des élèves bénéficient chaque semaine d'un cours de natation, pour 36 % qui n'y ont droit qu'une semaine sur deux. Le problème n'est pas neuf : avec 41 ans en moyenne au compteur, les infrastructures sont âgées. Le cabinet de la ministre De Bue a estimé à 285 millions d'euros la somme nécessaire pour rénover l'ensemble du parc. En attendant, les responsables n'ont guère de possibilité de faire autre chose que « placer des emplâtres sur une jambe de bois », comme l'indique Jean-Laurent Aguilar, conseiller technique de l'association des établissements sportifs (AES).

C'est ce à quoi a longtemps été contrainte l'ASBL en charge de la piscine de Gembloux : réparer, colmater.

« En réalité, Gembloux aurait surtout besoin d'une nouvelle piscine, confie un connaisseur du dossier, la sienne ne correspond plus aux besoins de la population. C'est typique d'une ville qui a grandi très vite, et dont les infrastructures n'ont pas évolué à la même vitesse. » Fermée pour trois ans au moins, la piscine de Gembloux peut-elle renaître ? « C'est une question de volonté politique, renchérit Jean-Pol Mignon, directeur de Gembloux Omnisports, la commune doit se positionner sur ce terrain et décider de l'importance qu'elle accorde à ce sport, à long terme, plus loin que l'horizon d'une législature. »

Mission impossible ? La question se pose en réalité pour la plupart des communes : plus que toute autre infrastructure, une piscine est avant tout un fardeau qui pèse lourd sur les finances communales. Toujours dans la colonne des coûts, jamais dans celle des recettes. Ce poids, « les communes peuvent de moins en moins l'assumer seules, ce qui mène de plus en plus à la mise en place de partenariats public-privé... » quand elles ne confient pas entièrement la gestion de leurs eaux de baignade à des sociétés privées.

## Tendance aux centres aquatiques

C'est le choix posé à Virton, qui a inauguré en milieu d'année son nouveau centre aquatique, après dix années de galère qui ont empoisonné la vie communale, et privé les jeunes Virtonais de cours de natation. « Un dossier complexe et intéressant, parce qu'il illustre à la fois ce qu'il ne faut pas faire - pour la lenteur et la gestion globale du dossier - et ce vers quoi on se dirige à l'avenir : du neuf, géré par le privé », juge un observateur. Après de longues années, la commune a choisi de confier la gestion du lieu - qui lui aura coûté 12 millions d'euros - à Equalia. A prix fort : elle paie un million d'euros par an à la société française pour l'administrer. Soit un coût espéré de 500.000 euros par an pour la commune, une fois les recettes des

entrées, estimées à 13.000 euros par mois, déduites. « Dans tous les cas, c'est énorme, et il est inimaginable de demander 18 ou 19 euros pour l'entrée, comme il est inimaginable de se passer de l'intérêt d'une structure comme celle-là », résume Didier Feller, échevin des sports, pour qui le modèle gembloutois - de gestion directe par la commune ou via une ASBL communale - est « un modèle du passé ».

Dépassé.

« C'est la quadrature du cercle, résume un spécialiste du dossier. Les communes peinent à entretenir leurs piscines et les sociétés privées ne sont pas intéressées par la reprise d'installations anciennes. Les vieilles piscines ? Elles n'en veulent pas. » D'autant que, pour booster leur fréquentation et renforcer leur attrait touristique, générateur de recettes, la tendance est de plus en plus de bâtir des « centres aquatiques », comme à Braine-le-Comte ou à Hannut, où l'aspect ludique prend le pas sur le pur sportif. Les deux piscines sont entre les mains de sociétés privées flamandes.

## « Seule surprise : des entrées en plus »

Dans le cas de Braine-le-Comte, c'est la société Sportoase, responsable de treize piscines en Flandre, qui guide sa destinée depuis 2013, en partenariat public-privé. Avec à la clef 260.000 visiteurs par an (dont 50.000 pour les écoles) et de nouveaux équipements annoncés en octobre dernier. Maxime Daye, bourgmestre de Braine-le-Comte, ne boude pas son plaisir. « La seule surprise qu'on puisse avoir, c'est d'avoir plus d'entrées que prévu ; sinon, pendant vingt ans, on sait exactement ce que ça nous coûte et à quoi nous attendre. Et en cinq ans, on n'a connu aucun jour de fermeture technique. On s'est clairement enlevé une épine du pied. »

Fin de la séance. N'oubliez pas de passer par le pédiluve. ■

CÉDRIC PETIT  
MARIE THIEFFRY

## La moitié des piscines fermées dans 4 arrondissements

### Charleroi

Nombre de piscines dans l'arrondissement	<b>13</b>
Nombre de piscines en activité	<b>4</b>

### Mons

Nombre de piscines dans l'arrondissement	<b>8</b>
Nombre de piscines en activité	<b>4</b>

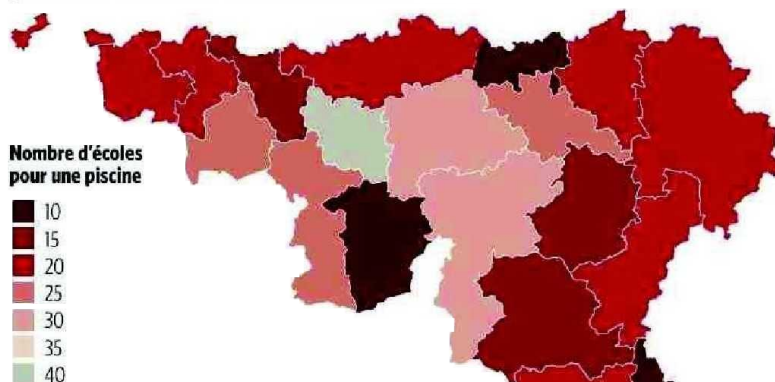
### Thuin

Nombre de piscines dans l'arrondissement	<b>6</b>
Nombre de piscines en activité	<b>3</b>

### Dinant

Nombre de piscines dans l'arrondissement	<b>4</b>
Nombre de piscines en activité	<b>2</b>

## Nombre d'écoles primaires pour une piscine par arrondissement en Wallonie



Les données utilisées pour cette carte sont celles de la Région wallonne pour les piscines, de Statbel pour la population par arrondissement et d'Enseignement.be pour le nombre d'écoles.

LE SOIR - 17/11/18 - Calculs sur base de l'inventaire de la Région wallonne en date du 16 novembre.

## Valérie De Bue « Les communes doivent travailler ensemble »

### ENTRETIEN

**E**n mai, la Région octroyait des subsides de l'ordre de 55 millions pour la remise à neuf de 30 piscines. Pour la ministre des Pouvoirs locaux et des Infrastructures sportives, Valérie De Bue (MR), une piscine est un « service public important ».

#### La Wallonie a-t-elle un problème avec ses piscines ?

*Le gouvernement wallon a décidé, en date du 26 novembre 2015, de la mise en œuvre d'un « Plan piscines » dont le but était de rénover le parc des piscines wallonnes en réduisant leur consommation énergétique. La plupart des piscines wallonnes datent des années 70 et nécessitaient, urgemment, des interventions d'entretien en termes d'économies d'énergie afin, notamment, de diminuer le coût d'exploitation pour les pouvoirs publics.*

#### Les communes sont-elles (encore) en mesure d'y faire face à leur niveau ?

*Il s'agit là d'un choix politique. Gouverner, c'est prévoir et choisir, c'est renoncer. Il s'agit d'un service public important pour les citoyens qui allie les aspects « sécurité », « bien-être » et « sportif ». La gestion d'une piscine publique demande beaucoup d'expertise. Il s'agit par ailleurs d'un outil onéreux. Pour diminuer les coûts, la supracommunalité est une piste qui n'est sans doute pas suffisamment exploitée.*

#### Le modèle de la piscine communale est-il du passé ? L'avenir est-il à la gestion privée, comme c'est le cas en Flandre ?

*Ce type de gestion, qui réserve une place très importante aux loisirs et à la diversité des activités, doit être essentiellement analysé pour les projets de nouvelles infrastructures. Il est effectivement plus déve-*

*loppé en Flandre ou chez nos voisins français qu'en Wallonie. Les piscines des années 70 ne sont pas suffisamment attrayantes pour le secteur privé. Les deux modèles se complètent.*

#### Quid des cours de natation pour les écoles comme dans le Hainaut, où le manque est criant ?

*Plusieurs projets dans la province du Hainaut ont été sélectionnés dans le cadre du Plan : Mons, Saint-Ghislain, Farciennes, Binche, Mouscron, Soignies, Tournai, Comines-Warnton, Ath, Charleroi et enfin les nouvelles piscines de Courcelles et Peruwelz-Leuze. Ce qui manque, ce sont les contacts avec la Fédération Wallonie-Bruxelles. Mais nous travaillons sur un protocole d'accord avec le ministre des Sports de la FWB, qui est en cours de finalisation. Il permettra de prioriser les investissements en infrastructures en tenant compte des besoins en termes de développement sportif. Pour les cours de natation pour les écoles, le regroupement des heures d'éducation physique semble plus pertinent. A l'heure actuelle, de nombreux enfants ne restent tout au plus que 20 minutes dans l'eau en raison d'une plage horaire limitée à une heure, qui doit tenir compte des transports et des changements de tenues.*

#### La vocation sportive des piscines est-elle appelée à céder le pas face à l'aspect ludique et récréatif ?

*Il ne faut pas le souhaiter ! L'aspect sportif est important et pas suffisamment développé dans certains cas. Les nouveaux modèles construits sur base d'un partenariat public-privé doivent conserver cette mixité et trouver le juste équilibre entre mission de service public et rentabilité. ■*

Propos recueillis par  
C.PT

## Bruxelles Un certain équilibre, mais fragile

**C**'est un "mal" nécessaire, lance Ahmed El Khanouss, échevin des sports à Molenbeek. *La piscine est un complexe sportif énergivore : c'est le bâtiment le plus cher à construire et à gérer pour une commune, d'où les réticences de certaines... Mais c'est également un service public que l'on se doit d'offrir au citoyen. Pour trouver son équilibre, il faut être un peu funambule.* »

Si les piscines de la capitale sont moins à plaindre que celles de la Région wallonne, les difficultés sont loin d'être inexistantes. En 2017, perspective.brussels, le Centre d'expertise régional initiateur de la stratégie de développement du territoire de la Région de Bruxelles-Capitale, y a estimé le coût d'entretien d'une piscine à 1.000 euros annuels par m<sup>2</sup> de cuve. Ce chiffre tient compte de tous les aspects : dépenses énergétiques, entretien, personnel...

« C'est très lourd au quotidien, concède Ridouane Chahid, échevin des sports à Evere. *Les recettes sont moins élevées que les dépenses, c'est certain. Mais l'infrastructure sportive est une plus-value pour une commune : nous avons entre 3.500 et 4.000 visiteurs par semaine.* » A Woluwe-Saint-Lambert et Woluwe-Saint-Pierre, les chiffres dépassent même les 7.000 nageurs hebdo-

madaires. Pourtant, le revenu cumulé des entrées couvre à peine la moitié du coût de fonctionnement.

Les communes tentent alors de faire des économies où elles le peuvent : « Nous allons installer des lampes LED pour réduire la consommation électrique, indique Graziella Baradel, en charge du complexe sportif Poséidon à Woluwe-Saint-Lambert. *A plus long terme, il faudrait isoler les façades exté-*

*rieures et rénover les toitures pour perdre moins de chaleur.* » Evere et Uccle ont misé sur les panneaux photovoltaïques. A Molenbeek, on réfléchit même à la valorisation des espaces publicitaires dans l'enceinte du complexe sportif.

### Des aides régionales et fédérales

« C'est très difficile pour les communes de gérer la rénovation en solo, observe la secrétaire d'Etat à la Région bruxelloise chargée des Infrastructures sportives communales, Fadila Laanan (PS). *C'est pourquoi la Région investit : plus de 12 millions d'euros ont été consacrés aux piscines ces dix dernières années.* »

Parmi les chantiers récents : la rénovation de la piscine Saint-François à Saint-Josse en 2016, via un subside régional de 1,121 million d'euros. Deux ans plus tôt,

la rénovation des Bains de Neder-over-Heembeek s'est faite en partie avec 1,065 million d'euros de subsides. Anciennes, les piscines bruxelloises sont souvent classées comme monuments patrimoniaux. Pas question de reconstruire. Les piscines de Saint-Josse (construite en 1930), de Schaerbeek (1953) et d'Ixelles (1904) en font partie. Cette dernière sera bientôt en réfection.

La Région et le fédéral s'associent aux communes, comme pour les quatre derniers grands chantiers en date - Ganshoren, Molenbeek, Schaerbeek et Ixelles. « *Mais une piscine qui ferme dans une commune, c'est une "mini-catastrophe",* observe Manuel Comisso, responsable de la piscine Longchamp à Uccle. *Les piscines bruxelloises ne peuvent pas absorber la fermeture de l'une d'elles. Une annonce de travaux et c'est l'alerte rouge pour les enfants, qui doivent bien apprendre à nager.* » Une solution ? S'associer entre communes, comme celles de Ganshoren, Jette et Koekelberg, qui se partagent alternativement les couloirs entre écoles. Une solution soutenue par Fadila Laanan : « *Il faut que les communes osent se jeter à l'eau !* » ■

OLIVIER DAELEN (st.)

C. PT.

MARIE THIEFFRY

### SOLUTIONS

#### Des projets d'intérêt supra-communal

Parmi les solutions proposées par la secrétaire d'Etat à la Région bruxelloise chargée des Infrastructures sportives communales, Fadila Laanan (PS), le privé arrive en dernière position. Un appel à projets a été lancé par la Région cet automne - 46,8 millions d'euros consacrés à la construction et à la rénovation d'infrastructures communales. « *Nous incitons les communes à imaginer des projets d'intérêt supra-communal, c'est-à-dire dont le rayonnement en matière d'organi-*

*sation, d'activités ou d'usage de son service s'étend à plusieurs communes,* avance Fadila Laanan. *Une autre solution pourrait être de construire des bassins plus petits, de 15 à 20 mètres, destinés exclusivement à l'apprentissage de la nage. Ils seraient alors moins onéreux dans leur conception mais aussi dans leur gestion.* » Idée-phare portée par la secrétaire d'Etat : étendre les heures d'ouverture. « *La fréquentation des piscines est forte en semaine. Il reste toutefois encore de la capacité non exploitée en soirée et le week-end. Étendre les horaires d'ouverture pourrait donc déjà constituer une solution. J'y suis favorable.* » L'appel à projet prend fin en février 2019.

M.TH.